

LE SCHÉMA DES SOLIDARITÉS DU LOIR-ET-CHER 2024-2028

VOS BESOINS, NOS RÉPONSES CONCRÈTES POUR 2025



LOIR&CHER
Notre département

SOMMAIRE

ÉDITO

– UN LOIR-ET-CHER PLUS SOLIDAIRE ET INCLUSIF 4

POURQUOI UN SCHÉMA UNIQUE DES SOLIDARITÉS ? 5

LE SCHÉMA DES SOLIDARITÉS

– ENSEMBLE AU CŒUR DES SOLIDARITÉS HUMAINES ET TERRITORIALES 6-7

OBJECTIFS

– UNE AMBITION COLLECTIVE AU SERVICE DES PLUS FRAGILES 8

RÉPONSES TERRITORIALES

– DES RÉPONSES ADAPTÉES À CHAQUE TERRITOIRE..... 9

RÉPONSES DÉPARTEMENTALES

– NOTRE PRIORITÉ : VOS BESOINS TOUT AU LONG DU PARCOURS DE VIE ET DE SANTÉ 10-11

RÉPONSES SECTORIELLES

– NOS RÉPONSES À VOS BESOINS SPÉCIFIQUES ET DIFFICULTÉS DE VIE ET DE SANTÉ..... 12

AXE 1 : ENFANCE-FAMILLE 12

AXE 2 : AUTONOMIE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET PERSONNES ÂGÉES 13

AXE 3 : INSERTION-EMPLOI..... 14

AXE 4 : HABITAT-LOGEMENT 15

AXE 5 : SANTÉ..... 16

AXE 6 : INCLUSION NUMÉRIQUE..... 17

UNE ALLIANCE POUR UN LOIR-ET-CHER SOLIDAIRE 18

FOCUS

– LE DÉPARTEMENT S’ENGAGE EN FAVEUR DES SOLIDARITÉS..... 19

CONCLUSION

– ENSEMBLE POUR UN LOIR-ET-CHER SOLIDAIRE !..... 19

UN LOIR-ET-CHER PLUS SOLIDAIRE ET INCLUSIF



Philippe Gouet



Xavier Pelletier

Chères Loir-et-Chériennes, chers Loir-et-Chériens,

C'est avec une grande fierté que nous vous présentons le schéma des solidarités. Ce document incarne notre **volonté collective** de répondre concrètement aux défis sociaux et territoriaux du Loir-et-Cher. Fruit d'un **travail commun**, il reflète notre engagement à faire de notre département un territoire où chacun, quel que soit son âge, son lieu de vie ou ses difficultés, peut trouver sa place et s'épanouir pleinement.

Ce schéma est conçu pour être un **outil pratique et utile**, tant pour les citoyens que pour les acteurs de terrain. Il vise à apporter des réponses concrètes adaptées aux difficultés et besoins du quotidien, tout en anticipant les défis futurs.

Nous avons structuré ce schéma autour de trois axes essentiels : rendre acteur, prévenir le plus tôt possible, et adapter nos actions et services aux besoins et réalités locales.

Ce schéma des solidarités reflète notre ambition de **créer un cadre d'actions décloisonnées entre les acteurs du social, médico social et sanitaire "au service des plus fragiles"** au plus près de leur lieu d'habitation.

Il repose sur un co-pilotage dynamique du conseil départemental et de l'État, déterminant pour une **mise en œuvre efficace des actions définies**, alliant innovation, observation fine des besoins sur les territoires et une évaluation continue de nos actions et services pour être toujours au plus près de vos attentes.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à cette élaboration. Ce schéma est le vôtre, conçu pour répondre à vos attentes et besoins.

Ensemble, nous pouvons relever les défis à venir et faire du Loir-et-Cher un territoire plus juste, solidaire et humain. Un territoire où la solidarité est une force partagée par tous.

Xavier Pelletier,
Préfet de Loir-et-Cher

Philippe Gouet,
Président du conseil départemental
de Loir-et-Cher

POURQUOI UN SCHÉMA UNIQUE DES SOLIDARITÉS ?

Aujourd'hui, les actions de solidarité du département sont réparties dans plusieurs schémas et plans spécifiques du conseil départemental et de ses partenaires.

Résultat ? Une organisation cloisonnée, démultipliée, complexe et illisible qui rend parfois l'accès aux services compliqué pour les citoyens et moins efficace pour les professionnels.

Pour simplifier et être plus lisible, le département a décidé de regrouper toutes ces politiques en un seul document : le schéma des solidarités 2024-2028. Ce schéma unique a pour but de mieux répondre aux besoins réels des Loir-et-Chériens en garantissant des actions concrètes et adaptées à leurs difficultés ainsi que des services sociaux plus simples, plus accessibles et plus proches de chacun. Conçu pour accompagner les habitants tout au long de leur vie – de la naissance au grand âge – ce projet vise également à renforcer la coordination entre tous les acteurs des solidarités pour éviter les « ruptures » dans les parcours et s'adapter aux spécificités de chaque territoire.

Ce schéma s'inscrit pleinement dans le projet de mandat du département "Le Loir-et-Cher en action".

Retrouvez en ligne



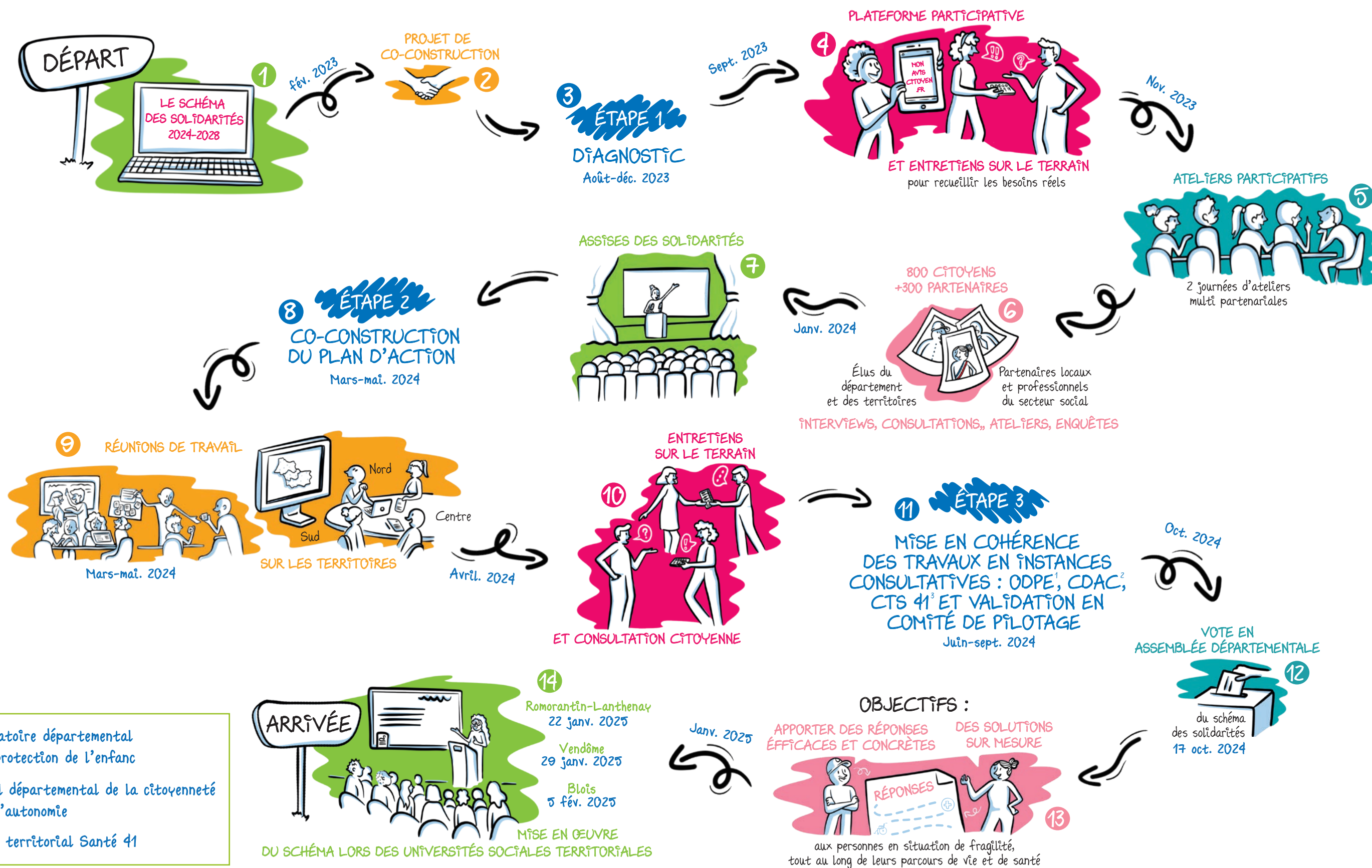
Loir-et-Cher en action



Vidéo
"vers un schéma unique
des solidarités"

LE SCHÉMA DES SOLIDARITÉS

ENSEMBLE AU CŒUR DES SOLIDARITÉS HUMAINES ET TERRITORIALES



1. Observatoire départemental de la protection de l'enfance
2. Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie
3. Comité territorial Santé 41

OBJECTIFS

UNE AMBITION COLLECTIVE AU SERVICE DES PLUS FRAGILES



Les diagnostics réalisés ont mis en évidence des fragilités majeures, comme le vieillissement démographique, la précarité économique et les disparités entre zones rurales et urbaines. Ces diagnostics ont permis de dégager des objectifs, des priorités et trois axes stratégiques pour 2025.

Objectifs :

- ▶ garantir des solutions et actions concrètes adaptées à vos besoins et réalités du quotidien,
- ▶ renforcer les liens sociaux et l'inclusion dans les territoires,
- ▶ améliorer la qualité de vie,
- ▶ anticiper, prévenir, sensibiliser, accompagner le plus tôt possible,
- ▶ simplifier l'accès aux services et aux droits,
- ▶ se coordonner et soutenir les plus fragiles,
- ▶ observer, évaluer, mesurer l'impact,
- ▶ expérimenter et innover,
- ▶ impliquer et faire participer les personnes concernées et les habitants.

Priorités en 2025 :

- ▶ rassembler toutes les politiques des solidarités : enfance-famille, autonomie, insertion-emploi, logement-habitat, santé et inclusion numérique,
- ▶ rendre les actions du département et de ses partenaires plus visibles,
- ▶ garantir des réponses rapides et adaptées, là où vivent les Loir-et-Chériens,
- ▶ mieux coordonner les acteurs du social, médico-social et sanitaire pour une action plus efficace sur les territoires.

Trois axes stratégiques pour 2025 :

- ▶ favoriser la capacité d'agir, rendre chacun acteur de sa vie : accompagner et aider à surmonter les difficultés,
- ▶ privilégier la prévention : intervenir dès les premiers signaux pour éviter les crises et les dégradations des situations,
- ▶ adapter nos services aux besoins et réalités locales : offrir des réponses sur mesure et une écoute de proximité.

RÉPONSES TERRITORIALES

DES RÉPONSES ADAPTÉES À CHAQUE TERRITOIRE

Le schéma des solidarités est conçu pour répondre aux besoins spécifiques des habitants du Loir-et-Cher, qu'ils vivent au nord, au centre ou au sud du département.

Objectif ? S'assurer que chacun, quel que soit son lieu de vie, ait accès aux mêmes opportunités, services, droits et bénéficie d'un accompagnement adapté. Pour cela, un principe d'équité territoriale s'applique : les services sont déployés là où ils sont les plus utiles, en fonction des réalités locales. En collaboration étroite avec les acteurs locaux, nous élaborons des solutions concrètes et sur mesure pour chaque territoire. Cette approche de proximité permet non seulement de renforcer l'efficacité des actions publiques, mais aussi de favoriser la cohésion sociale et territoriale en garantissant un soutien adapté aux besoins de tous les habitants.

Une action de solidarité pensée avec les habitants et les acteurs locaux pour répondre au mieux aux besoins de chaque territoire du Loir-et-Cher (nord, centre et sud) : les acteurs locaux et les habitants se sont réunis autour d'objectifs communs et concrets. En partant des diagnostics des territoires nord, centre et sud, des comités locaux ont été créés, rassemblant des représentants des collectivités, des services publics, des associations et des citoyens volontaires. Ensemble, ils ont étudié les besoins locaux pour identifier les défis spécifiques de chaque territoire. Cette collaboration proactive a été une belle opportunité de créer des synergies locale pour agir ensemble et améliorer concrètement les conditions de vie de chacun.

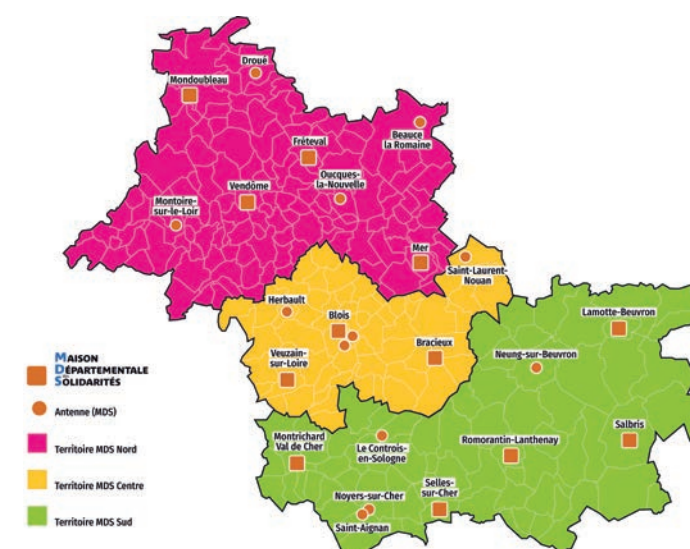


Les maisons départementales des solidarités

Prochaine étape ? Transformer ces défis en plans d'action locaux pour chaque territoire, en s'assurant qu'ils respectent les orientations du schéma tout en s'adaptant aux réalités de terrain.

Les défis à relever

- ▶ **nord** : favoriser le vivre ensemble et la solidarité locale ainsi que le "aller vers" et la mobilité, optimiser l'offre et la rendre accessible.
- ▶ **centre** : développer une offre de mobilité adaptée, créer du lien social, améliorer la lisibilité et la coordination des acteurs.
- ▶ **sud** : valoriser les actions et ressources existantes, améliorer la lisibilité et la coordination des acteurs, développer la participation des habitants.



RÉPONSES DÉPARTEMENTALES

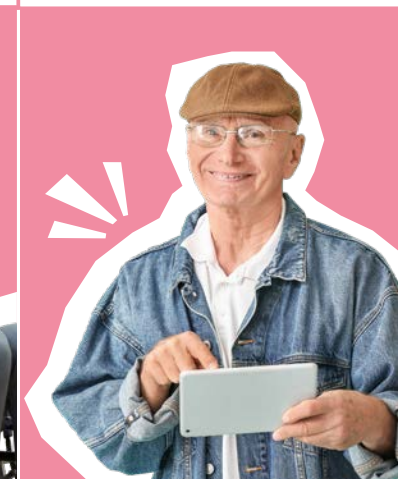
NOTRE PRIORITÉ : VOS BESOINS TOUT AU LONG DU PARCOURS DE VIE ET DE SANTÉ

Dans le cadre du schéma des solidarités 2024-2028, des actions concrètes sont mises en place pour réduire les inégalités sur les territoires et renforcer l'accès aux droits et aux services publics de proximité. Objectif ? Proposer un accompagnement global, quel que soit l'âge, la situation ou le lieu de vie.

Les réponses à vos besoins exprimés

- **Renforcer l'accès aux services publics de proximité** et améliorer les accueils physique, téléphonique et numérique du département :
 - 12 maisons des solidarités (MDS) réparties sur tout le territoire pour un accueil physique,
 - un numéro unique pour accéder à tous les services sociaux du département : 02 14 99 41 41,
 - des services numériques adaptés pour simplifier les démarches en ligne.
- **Simplifier et faciliter l'accès aux droits et prestations** : une offre de services adaptée sera proposée en 2025 avec un site départemental renoué et un portail des services de proximité.
- **Agir avant qu'il ne soit trop tard** : mise en place d'actions pour anticiper et repérer les difficultés. Objectif ? Un accompagnement dès les premiers besoins, avant même la naissance et tout au long de la vie, pour éviter les ruptures dans le parcours de vie et de santé.
- **Prévenir pour préserver la santé et le bien-être** à tous les âges de la vie : actions de prévention en santé pour aider à préserver son capital santé et vivre en autonomie le plus longtemps possible.
- **Soutenir et accompagner les aidants** : un soutien adapté à chaque âge de la vie pour les aidants d'un proche, que ce soit un parent âgé ou une personne en situation de handicap.

- **Faire de chacun un acteur de son projet de vie** : accompagnement pour rester acteur de son parcours de vie et de santé, même dans les moments de difficultés. Possibilité de faire des choix éclairés et d'être accompagné de manière adaptée.

Périnatalité, natalité et parentalité	Petite enfance, enfance et jeunesse	Âge adulte et insertion	Avancée en âge et autonomie	Accompagner la vie jusqu'à la fin
				

Afin de garantir des réponses adaptées en phase avec les besoins réels des citoyens, une démarche participative a été mise en place avec les habitants, les élus, les partenaires locaux et les professionnels du secteur social, médico-social et sanitaire.

800 Loir-et-Chériens - 300 partenaires
interviews - consultations - ateliers - enquêtes

- **Renforcer la participation des citoyens** à l'amélioration des services du département aux décisions qui touchent le quotidien et la construction des solutions de demain pour le développement social des territoires.
- **Faciliter l'inclusion dans la société** malgré les difficultés : favoriser l'accès au sport, à la culture, et à la lecture sur tous les territoires, quel que soit l'âge ou le lieu de vie. Lutter contre les inégalités d'accès à une alimentation saine et mettre en place des mesures pour lutter contre l'illettrisme, l'illectronisme et la précarité énergétique.
- **Renforcer la mobilité sur les territoires** : permettre à chacun de se déplacer facilement sur le territoire, mise en place de solutions de mobilité adaptées, notamment pour les allocataires du RSA et les personnes les plus éloignées des services.
- **Améliorer l'observation sur les territoires**, détecter rapidement les difficultés, évaluer nos actions et mesurer leur impact pour mieux connaître, comprendre, agir au quotidien et prendre des décisions éclairées et adaptées pour l'avenir.

Les 6 impacts attendus sur la qualité de vie des Loir-et-Chériens

Amélioration des parcours de vie et de santé	Amélioration de l'autonomie	Prévention et anticipation des besoins	Réduction des inégalités territoriales	Participation citoyenne accrue	Innovation sociale et adaptation continue
--	-----------------------------	--	--	--------------------------------	---

RÉPONSES SECTORIELLES

NOS RÉPONSES À VOS BESOINS SPÉCIFIQUES ET DIFFICULTÉS DE VIE ET DE SANTÉ

AXE 1 : ENFANCE-FAMILLE (16 ACTIONS 2024-2025)



Nos objectifs

- ▶ protéger et accompagner les enfants en situation de vulnérabilité (développer des outils numériques et des espaces d'expression pour les enfants confiés),
- ▶ soutenir la parentalité (développer des solutions de répit, de pair-aidance et des outils de sensibilisation pour aider les parents, tout en les accompagnant dans les usages du numérique),
- ▶ développer l'accès à des services de qualité pour les jeunes enfants (adapter les structures d'accueil, améliorer la formation des professionnels, garantir l'accessibilité et l'adaptation des services),
- ▶ soutenir et accompagner les jeunes vers l'insertion sociale et professionnelle (renforcer l'accompagnement des jeunes en difficulté, notamment lors de la transition vers la majorité).

Deux actions phares en 2025

- ▶ développer la pair-aidance entre parents avec la création d'un conseil de la vie sociale pour les familles,
- ▶ innover avec des lieux d'accueil pluri-institutionnels pour une prise en charge globale des familles.



« Notre priorité est de soutenir les enfants et les familles, en particulier celles qui sont confrontées à des difficultés. Nous voulons mieux écouter les jeunes et leurs parents pour construire, avec eux, des solutions qui répondent à leurs besoins. »

Florence Doucet, vice-présidente chargée de la solidarité liée à l'action sociale, à la famille et à la protection de l'enfance

AXE 2 : AUTONOMIE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET PERSONNES ÂGÉES (34 ACTIONS EN 2024-2025)

Nos objectifs

- ▶ communication et réponses de proximité (renforcer le rôle de guichet privilégié de « Vivre autonome 41 » (02 54 58 43 79), faciliter les démarches administratives et l'accompagnement de proximité, former les professionnels pour garantir une prise en charge efficace et accessible à tous),
- ▶ maintien à domicile et soutien à l'autonomie (renforcer les services et les aides techniques, construire des parcours coordonnés entre acteurs, créer des passerelles pour des réponses croisées et faciliter la reconnaissance des évaluations),
- ▶ accompagnement des aidants (développer des dispositifs de répit et des outils numériques, renforcer le soutien et les ressources à disposition des aidants pour prévenir l'épuisement),
- ▶ développement de l'offre d'hébergement adapté (proposer des solutions d'hébergement innovantes, inclusives et intergénérationnelles, renforcer la coopération entre acteurs du territoire, fluidifier les parcours résidentiels et améliorer l'attractivité des métiers liés à l'autonomie).



Deux actions phares en 2025

- ▶ soutenir les aidants avec des solutions de répit adaptées,
- ▶ faciliter l'accès aux aides techniques avec la mise en place de la technicothèque pour les adultes.

« Nous voulons aider les personnes âgées et en situation de handicap à vivre chez elles le plus longtemps possible. Cela passe par un accompagnement de qualité, en soutenant aussi les aidants dans leur rôle essentiel. »

Monique Gibotteau, vice-présidente chargée de la solidarité liée à l'autonomie, au handicap et aux aides à domicile



AXE 3 : INSERTION-EMPLOI (18 ACTIONS 2024-2025)



Nos objectifs

- inscription de la politique d’insertion départementale dans la démarche de la loi Plein Emploi (aligner les actions locales avec les nouvelles exigences législatives),
- insertion sociale et professionnelle dès le plus jeune âge (développer des actions de sensibilisation et de prévention auprès des jeunes pour favoriser leur employabilité et prévenir l’exclusion sociale à long terme),
- construction de parcours d’insertion pour les publics fragilisés (mettre en place des parcours d’accompagnement individualisés pour les publics éloignés de l’emploi),
- renforcer les liens entre les acteurs économiques et les professionnels des solidarités (favoriser la collaboration entre entreprises, organismes de formation et services sociaux).

Deux actions phares en 2025

- faciliter la mobilité des allocataires du RSA grâce à des solutions de transport adaptées,
- renforcer les immersions en entreprise et les visites pour rapprocher les demandeurs d’emploi et les employeurs.



« Face aux défis du marché du travail, nous agissons pour faciliter l’insertion professionnelle, notamment des bénéficiaires du RSA. Nous travaillons aussi à lever les freins à la mobilité pour permettre à chacun d’accéder à l’emploi. »

Florence Doucet, vice-présidente chargée de la solidarité liée à l’action sociale, à la famille et à la protection de l’enfance

AXE 4 : HABITAT-LOGEMENT (14 ACTIONS 2024-2025)

Nos objectifs

- prendre en compte les orientations du PDALHPD (plan départemental d’action pour le logement et l’hébergement des personnes défavorisées) et du schéma des gens du voyage (développer des solutions adaptées aux spécificités de ces publics pour favoriser leur accès à un logement décent et sécurisé),
- soutenir le développement d’une offre de logement et d’accompagnement adaptée aux plus fragiles (développer des logements accessibles et adaptables pour répondre aux besoins spécifiques des publics prioritaires),
- développer des solutions spécifiques d’habitat pour les publics prioritaires (concevoir des solutions de logement spécifiques telles que des habitats adaptés pour les personnes âgées, les jeunes travailleurs ou des solutions modulables pour les familles nombreuses),
- faciliter les parcours résidentiels en lien avec l’emploi (renforcer l’offre de logement pour permettre aux publics précaires de fluidifier leur parcours résidentiel et d’accéder à des opportunités professionnelles).

Deux actions phares en 2025

- créer un pack jeunes « logement, formation, emploi » pour accompagner les jeunes en difficulté,
- soutenir la maîtrise de la consommation d’énergie et d’eau avec des dispositifs adaptés.



« L’accès à un logement adapté est essentiel pour favoriser l’insertion sociale et professionnelle. Nous nous engageons à faciliter l’accès au logement tout en luttant contre la précarité énergétique. »

Florence Doucet, vice-présidente chargée de la solidarité liée à l’action sociale, à la famille et à la protection de l’enfance



AXE 5 : SANTÉ (25 ACTIONS 2024-2025)



Nos objectifs

- ▶ accès équitable aux soins (développer l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé),
- ▶ promotion de la santé et prévention le plus tôt possible (campagnes de sensibilisation et programmes adaptés),
- ▶ amélioration de l'accès aux soins et coordination (renforcer la coordination entre les professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux, notamment pour les personnes en situation complexe),
- ▶ soutien à la santé mentale (développer des dispositifs pour améliorer l'accompagnement en santé mentale des jeunes et des personnes vulnérables).

Deux actions phares en 2025

- ▶ créer un guichet unique pour simplifier les démarches des professionnels de santé et les encourager à s'installer dans le département,
- ▶ participer à la création d'un gérontopôle régional pour développer des solutions innovantes pour les seniors.



« La santé est un bien précieux. Nous travaillons à rendre les services de santé plus accessibles et à répondre aux besoins spécifiques de chaque Loir-et-Chérien, tout en soutenant les professionnels de santé dans leur installation. »

Philippe Gouet, président du conseil départemental de Loir-et-Cher

AXE 6 : INCLUSION NUMÉRIQUE (27 ACTIONS 2024-2025)

Nos objectifs

- ▶ réduire la fracture numérique et garantir l'égalité d'accès (faciliter l'accès équitable aux outils et compétences numériques, notamment pour les personnes vulnérables),
- ▶ favoriser l'inclusion sociale et professionnelle (accompagner les demandeurs d'emploi et les personnes isolées dans l'usage des nouvelles technologies de plus en plus présentes dans la vie quotidienne),
- ▶ faciliter l'accès aux droits et services publics et renforcer l'accompagnement (simplifier les démarches administratives via le numérique et renforcer l'accompagnement des publics éloignés du numérique via des ateliers individuels et collectifs adaptés à chacun),



Deux actions phares en 2025

- ▶ sensibiliser les enfants et leurs familles aux risques du numérique (en appui sur la nouvelle Cité du numérique),
- ▶ former des aidants numériques pour accompagner les personnes âgées ou en situation de handicap dans leurs démarches en ligne.

« Le numérique est une opportunité, mais aussi un défi pour les plus vulnérables. Nous devons garantir à tous un accès égal aux outils numériques et protéger les plus jeunes des dangers. »

Catherine Lhéritier, 1^{re} vice-présidente chargée du personnel, de la modernisation de l'administration, de l'attractivité du territoire, du tourisme et de l'aérodrome Blois-Le Breuil



UNE ALLIANCE POUR UN LOIR-ET-CHER SOLIDAIRE

Le schéma des solidarités copiloté par le département et l'État repose sur une alliance des 14 décideurs et financeurs ainsi que la mobilisation forte des acteurs et professionnels des solidarités. Notre ambition est de mieux nous coordonner dans des instances pour apporter des réponses globales, efficaces et réactives aux défis sociaux que rencontrent les habitants du Loir-et-Cher.

Les différentes instances



Nos objectifs

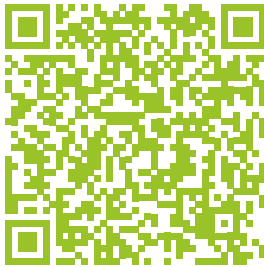
- **Mieux nous coordonner sur les territoires**
Pour être plus réactifs et apporter des solutions adaptées, nous avons mis en place des prises de décisions coordonnées, du local jusqu'aux instances politiques. Cela garantit que chaque action est en lien direct avec les réalités du terrain.
- **Un engagement collectif et responsable**
La réussite de ce schéma repose sur l'engagement de tous les acteurs du territoire : les élus, les partenaires institutionnels, les associations et les professionnels du secteur social, médico-social et sanitaire. Ensemble, nous travaillons pour que chaque Loir-et-Chérien en situation de fragilité reçoive une réponse adaptée et de proximité.
- **Mutualiser nos moyens et le financement des actions pour plus de qualité et d'efficacité**
Dans un contexte budgétaire contraint, il est essentiel de mutualiser les ressources et de mobiliser les moyens disponibles pour garantir le déploiement concret des actions prévues. C'est en partageant les compétences et en optimisant les ressources que nous pourrions relever les défis des prochaines années.

Un financement partagé entre le département et ses partenaires (État, ARS, collectivités, associations) 	Une optimisation des coûts 	Une gestion innovante des ressources 	Une mutualisation des moyens
---	--------------------------------	--	----------------------------------

FOCUS

LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE EN FAVEUR DES SOLIDARITÉS

Le Loir-et-Cher a fait de la solidarité une priorité. À travers des initiatives concrètes et une mobilisation collective, nous mettons en place des actions solidaires ambitieuses (à retrouver dans le rapport d'activité 2023), malgré un cadre budgétaire exigeant.



Rapport d'activité

CONCLUSION

ENSEMBLE POUR UN LOIR-ET-CHER SOLIDAIRE !

Le schéma des solidarités est conçu pour vous et avec vous. Chaque année, nous évaluerons les actions mises en œuvre pour nous assurer qu'elles répondent réellement à vos besoins.

Participez, impliquez-vous dans nos travaux, et ensemble restons solidaires pour un avenir plus juste et inclusif !



Version complète du schéma des solidarités

UNE ALLIANCE AU SERVICE DES PLUS FRAGILES EN LOIR-ET-CHER





CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIR-ET-CHER
Place de la République - 41020 Blois Cedex
02 54 58 41 41 - departement41.fr

Suivez-nous sur **departement41**

